

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2015
 page 1

		En dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
RECETTES TITRE I		
PREMIERE PARTIE: Recettes Fiscales Ordinaires		
Catégorie 1 : Impôts Directs Ordinaires		
1-IRPP et IS - Avances: Retenue à la Source		
11-01	Traitements et salaires	3 628 000 000
11-02	Intérêts dépôts aux Comptes Spéciaux d'Epargne ouverts auprès des Banques	127 000 000
11-03	Revenus des Capitaux Mobiliers	374 500 000
11-04	Honoraires, Commissions Courtages, Vacations et Loyers	429 000 000
11-05	Redevances servies aux non Résidents	LF 63 000 000
11-06	Impôts sur les plus values immobilières	18 300 000
11-07	Avances sur les produits de consommation importés	193 000 000
11-08	Avances de 1.5% sur les marchés publics	538 000 000
11-09	Valeurs mobilières non résidents	6 400 000
Total 1 :		5 377 200 000
2 - IRPP et IS - Avances : Les Acomptes Provisionnels		
12-01	Personnes Physiques : BIC	69 000 000
12-02	Personnes Physiques : BNC	41 000 000
12-03	Personnes Morales : Sociétés Pétrolières	40 000 000
12-04	Personnes Morales : Sociétés Non Pétrolières	770 000 000
Total 2 :		920 000 000
3 - IRPP et IS : Régularisation		
13-01	Personnes physiques	117 000 000
13-02	Sociétés pétrolières	1 530 000 000
13-02 bis	Impôts Complémentaires à la charge des sociétés pétrolières	20 000 000
13-03	Sociétés non pétrolières	591 000 000
13-04	Impôts sur les revenus des sociétés de personnes	2 500 000
13-05	Impôts sur les plus values immobilières	21 800 000
13-06	Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	
13-07	Régularisation de la situation fiscale au titre des déclarations rectificatives et des déclarations non déposées	91 500 000
Total 3 :		2 373 800 000
Total Catégorie 1		8 671 000 000

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2015
 page 2

En dinars

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
	Catégorie 2: Impôts et Taxes Indirects Ordinaires	
	1 : Droits de Douane	
21-01	Droits de Douane à l'importation	685 000 000
21-02	Redevances sur Prestations Douanières à l'Importation	150 000 000
21-03	Redevances sur Prestations Douanières à l'Exportation	9 000 000
	Total 1 :	844 000 000
	2: Taxe sur la Valeur Ajoutée	
22-01	T V A Régime Importation	2 693 000 000
22-02	T V A Régime Intérieur	2 645 000 000
	Total 2 :	5 338 000 000
	3 : Droits de Consommation	
23-01	Droit de Consommation sur les Essences et Huiles	281 000 000
23-02	Droit de Consommation sur le Tabac et les Allumettes	477 000 000
23-03	Produit de la Majoration Spécifique sur le Tabac et les Allumettes	269 000 000
23-04	Droit de Consommation sur les Boissons Alcoolisées	327 500 000
23-05	Droit de Consommation sur autres produits divers	486 500 000
	Total 3 :	1 841 000 000
	4: Droits sur les Actes et Transactions (Enregistrements)	
24-01	Droits de Timbre fiscal	553 000 000
24-02	Droits sur les mutations	296 500 000
24-03	Autres droits d'enregistrements	154 800 000
24-04	Taxe unique sur les assurances	126 000 000
24-05	Autres taxes pour formalités administratives	1 000 000
	Total 4 :	1131 300 000
	5 : Droits sur les Transports et autres produits	
25-01	Taxe de compensation sur les transports	132 000 000
25-02	Taxe de circulation sur les véhicules automobiles	133 000 000
25-03	Droit de garantie sur les matières en platine, or et argent	1 000 000
	Total 5	266 000 000
	6: Taxes	
26-02	Amendes et Condamnations Prononcées en Matière Fiscale	131 400 000
26-04	Recouvrement d'arriérés d'impôts supprimés	0 500 000
26-05	Taxes afférentes à certains produits et services	14 100 000
26-06	Excédents des recettes des Fonds Spéciaux aux Dépenses	790 300 000
	Total 6 :	936 300 000
	Total Catégorie 2	10 356 600 000
	TOTAL PREMIERE PARTIE	19 027 600 000

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2015
 page 3

		En dinars
N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
DEUXIEME PARTIE: Recettes Non Fiscales Ordinaires		
Catégorie 3 : Revenus Financiers Ordinaires		
30-01	Transferts des Entreprises Publiques et Bénéfices de Trésorerie	568 000 000
30-02	Amendes et condamnations pécuniaires prononcées par les autorités administratives et A.S A.E par jugements ou transactions ou en vertu de la déchéance	95 100 000
30-03	Reversements de fonds	4 000 000
30-04	Frais administratifs de régie et perception pour le compte de tiers et frais de poursuites	4 000 000
30-05	Remboursement des intérêts afférents aux emprunts	20 000 000
30-06	Remises sur crédits d'enlèvements et de droits	2 500 000
30-07	Recettes accidentelles à divers titres	19 000 000
30-08	Versements et contributions des Caisses de Sécurité Sociale	87 500 000
Total Catégorie 3		800 100 000
Catégorie 4 : Revenus du Domaine de l'Etat Ordinaires		
40-03	Redevances au titre du passage du gazoduc	242 000 000
40-04	Produits des forêts	20 000 000
40-05	Produits de la vente des immeubles domaniaux	4 000 000
40-05 bis	Produits de la vente des biens confisqués	200 000 000
40-06	Redevances pour occupation domaine public et produits de la vente des épaves, animaux errants et marchandises abandonnées	4 000 000
40-07	Produits de la vente des meubles réformés de l'Etat	1 500 000
40-08	Loyers	22 000 000
40-09	Autres produits du domaine	8 000 000
Total Catégorie 4		501 500 000
TOTAL DEUXIEME PARTIE		1 301 600 000
TOTAL TITRE I		20 329 200 000

TABLEAU "A"
RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT DE L'ANNEE 2015
page 4

En dinars

N° Articles	Désignation des Recettes	Prévisions
	RECETTES TITRE II	
	TROISIEME PARTIE : Recettes Non Ordinaires	
	Catégorie 5: Recouvrements du Principal des Emprunts	
50-01	Recouvrements du Principal des Emprunts	100 000 000
	Catégorie 6: Autres Recettes Non Ordinaires	211 000 000
60-01	Produit de la Privatisation	
60-02	Autres Recettes Non Ordinaires	211 000 000
	Total Troisième Partie	311 000 000
	QUATRIEME PARTIE: Ressources d'Emprunts	
	Catégorie 7: Ressources d'Emprunts Intérieurs	
70-01	Ressources d' Emprunts Intérieurs	3 000 000 000
	Catégorie 8: Ressources d'Emprunts Extérieurs	
80-01	Ressources d' Emprunts Extérieurs	3 840 520 000
	Catégorie 9: Ressources d' Emprunts Extérieurs Affectées	
90-01	Ressources d'Emprunts Extérieurs Affectées	464 480 000
	Total Quatrième Partie	7 305 000 000
	TOTAL TITRE II	7 616 000 000
	CINQUIEME PARTIE : Ressources Des Fonds Du Trésor	
	Catégorie 10: Ressources Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	
100-01	Ressources Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	792 400 000
	Catégorie 11: Ressources Non Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	
110-01	Ressources Non Fiscales Affectées aux Fonds du Trésor	162 400 000
	Total Ressources Des Fonds Du Trésor	954 800 000
	TOTAL RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT	28 900 000 000